



**LIGUE DE BRETAGNE
DU SPORT UNIVERSITAIRE**

Campus La Harpe
2, rue du Doyen Denis Leroy
35044 RENNES cedex
Tél. : 02 99 14 20 31 - Fax : 02 99 54 00 84
mail : pre-regise@sport-u.com

SPORT-U.COM

Féminin à 12 Elite
 à 7 N2 CFE
 IUT
 IR # _____

FEUILLE DE MATCH

RUGBY



Match joué le _____ 2 _____ à _____ h Lieu _____
 Arbitre (Nom et adresse) _____

EQUIPE A
 Couleur maillots _____

	Nbre	Val	Pts
Essai		5	
But après Essai		2	
But de Penalty		3	
Drop-Goal		3	
TOTAL			

RESULTAT

A battu / fait match nul avec _____

_____ à _____

EQUIPE B
 Couleur maillots _____

	Pts	Val	Nb
Essai		5	
But après Essai		2	
But de Penalty		3	
Drop-Goal		3	
TOTAL			

N°	NOM - Prénom	N° Licence FFSU
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		

N°	NOM - Prénom	N° Licence FFSU
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		

COACH _____ * * D _____

SIGNATURES

Cap. Equipe A Arbitre Cap. Equipe B



Règlements sur
www.sport-u.com
 page sports collectifs
 cliquez sur rugby

Feuille à renvoyer par l'équipe gagnante dans les 24 H
 au comité Régional du Sport Universitaire :

Règle 3.5 : L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport U qu'après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre) et au capitaine de l'équipe adverse de sa licence valide (ou à titre exceptionnel d'une attestation délivrée par le CR Sport U) accompagnée de la carte d'étudiant. La présentation des pièces ci-dessus signifie que l'A.S. est en possession du certificat de non contre indication à la pratique du sport de compétition.

Règle 3.6 : En cas de non respect de ces dispositions ou de fraude avérée, constatés même a posteriori, les sanctions suivantes seront automatiquement appliquées :
► Match perdu par pénalité pour l'équipe fautive et suspension Immédiate du joueur selon les règles des CMR ou CMN correspondantes

Règle 5.5 : Vérification des licences et des cartes d'étudiant

Le capitaine d'équipe et l'arbitre doivent vérifier les licences et les cartes d'étudiant. Toute réserve portant sur la qualification d'un joueur doit être formulée par le capitaine sur la feuille de match avant le début de la rencontre.

Règle 5.8.1 : Sports collectifs

Le forfait d'une équipe (sauf cas de force majeure) est prononcé si le nombre de joueurs requis par le règlement n'est pas présent sur le terrain 20 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre...

Les réserves portant sur la qualification ou l'identité des joueurs doivent être formulées par écrit sur la feuille de match avant le début de la rencontre, signées par le capitaine réclamant et contresignées par l'arbitre et le capitaine adverse après prise de connaissance.

Si un joueur non inscrit sur la feuille de match entre en cours de partie, des réserves verbales motivées ou non sur sa qualification pourront être faites immédiatement en présence de l'arbitre, d'un juge de touche et du capitaine adverse. Elles seront ensuite inscrites sur la feuille de match à la mi-temps ou après la partie par le capitaine réclamant. L'arbitre en donnera connaissance au capitaine adverse et les contresignera avec lui.

Réserves ou réclamations équipe A

Réserves ou réclamations équipe B

SIGNATURES

Cap. Equipe A

Arbitre

Cap. Equipe B

RAPPORT EN CAS D'INCIDENT GRAVE AVEC EXCLUSION DE JOUEURS

NOM Prénom	N° Licence FFSU	EQUIPE	MOTIF DE L'EXCLUSION							
			Exclusion temporaire carton jaune	Exclusion définitive carton rouge	Jeu dangereux	Brutalité	Coupe de pied sur joueur au sol	Menaces, insultes envers arbitre ou adversaire	Bousculade envers arbitre	Agresion sur l'arbitre

RAPPORT CIRCONSTANCIEL DES FAITS

Arbitre

JOUEURS BLESSÉS

NOM	Prénom	N° Licence	Localisation blessure et circonstances